

Madame la Ministre

Nous, enseignants du collège, sommes alertés par la réforme que vous proposez pour le collège. Selon nous, elle ne répond ni aux besoins immédiats de nos élèves, ni aux prérogatives de notre métier d'enseignants-concepteurs.

Le constat d'échec que vous dressez pour le collège ne nous paraît pas refléter la réalité du terrain. La difficulté scolaire est notre préoccupation quotidienne, elle nous questionne dans nos pratiques mais sa persistance ne peut être imputée à nos pratiques pédagogiques, qui sont variées, parfois adaptées, souvent bricolées avec les moyens dont nous disposons.

Vos réponses à la question de l'échec scolaire ressemblent fort à un discours démagogique qui dénote une absence d'ambition réelle pour tous nos élèves, en raison d'une absence récurrente de moyens.

Votre réforme propose de l'interdisciplinarité pour éviter l'ennui et rendre les apprentissages plus concrets. Le temps que nous consacrons à la préparation de nos cours et de nos projets est principalement consacré à donner du sens aux apprentissages de nos élèves et à travailler en équipe pour créer des moments ludiques et des modes d'apprentissages variés. Ce travail est fondé sur l'utilisation de notre liberté pédagogique qui est essentielle pour rester des concepteurs de nos cours et continuer de proposer des supports de qualité à nos élèves.

L'accompagnement personnalisé et des "groupes réduits" seraient des propositions alléchantes si elles s'accompagnaient des moyens qui pourraient garantir leur existence et leur pérennité. Comment croire à une telle proposition quand, dans le même temps, l'accompagnement éducatif, qui permettait d'assurer une aide aux devoirs en groupes réduits, est supprimé ?

Ces propositions entraînent en retour une diminution du temps d'enseignement disciplinaire. Pourtant celui-ci se fonde sur notre expertise disciplinaire et nous permet de fournir aux élèves les logiques et les connaissances fondamentales propres à chaque discipline pour devenir plus autonomes.

Enfin, vous proposez une autonomie des établissements qui met en péril à la fois l'égalité des élèves sur tout le territoire national, et la liberté pédagogique des enseignants si essentielle à un investissement de qualité.

Selon nous les solutions sont ailleurs pour remédier à une difficulté scolaire rencontrée souvent dès l'école primaire.

- Réduire les effectifs dans les classes pour garantir une meilleure écoute des besoins de nos élèves.
- Maintenir des horaires disciplinaires qui donnent du sens et un temps d'enseignement cohérent à chacune des disciplines enseignées.
- Garantir des dédoublements et des groupes réduits dans les disciplines expérimentales et linguistiques.
- Garantir une offre diversifiée en langues vivantes, régionale et anciennes.
- Une formation continue de qualité proposée aux équipes pédagogiques et disciplinaires
- Des temps de concertation des équipes pédagogiques pour faire vivre les projets et créer les dispositifs adaptés aux élèves rencontrant des difficultés.
- Des moyens financiers pour favoriser des dispositifs d'enseignement "hors les murs" (sorties, voyages, interventions).

Madame la Ministre, votre projet est, en l'état actuel, inacceptable pour répondre aux ambitions d'un collège pour la réussite de tous les élèves. Nous le rejetons et vous demandons de nous entendre comme les professionnels sérieux et ambitieux que nous sommes pour un service public à la hauteur des valeurs républicaines qu'il doit incarner.